

**Jeunes et visibles : Accès des jeunes
immigrants et membres de minorités
visibles au marché du travail**

**par
Jean Lock Kunz
septembre 2000**

***Jeunes et visibles : Accès des jeunes
immigrants et membres de minorités
visibles au marché du travail***

Rapport final

***Jean Lock Kunz
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada***

mai 2003

**SP-581-08-03F
(also available in English)**

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.



Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi.

This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre *Being Young and Visible: Labour Market Access among Immigrant and Visible Minority Youth*.

This paper is available in English under the title *Being Young and Visible: Labour Market Access among Immigrant and Visible Minority Youth*.



Papier

ISBN : 0-662-89757-9

N° de cat. : RH63-1/581-08-03F

PDF

ISBN : 0-662-89758-7

N° de cat. : RH63-1/581-08-03F-PDF

HTML

ISBN : 0-662-89759-5

N° de cat. : RH63-1/581-08-03F-HTML



Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Développement des ressources humaines Canada
Centre des publications
140, Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Gatineau (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Human Resources Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Gatineau, Quebec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

Résumé

Les jeunes constituent l'un des groupes qui affichent la plus grande diversité culturelle au Canada. Il a été démontré que la participation au marché du travail des jeunes immigrants, particulièrement de ceux qui sont membres d'une minorité visible, est inférieure à celle des jeunes nés au Canada. Fondé sur les données du Recensement de 1996, ce document donne un aperçu de la présence sur le marché du travail des jeunes immigrants et membres de minorités visibles au Canada. Plus particulièrement, nous examinons les tendances en matière de participation à la population active des jeunes de 15 à 29 ans. Nous faisons des comparaisons entre les jeunes nés à l'étranger et ceux nés au Canada ainsi qu'entre les jeunes membres de minorités visibles et ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible.

De façon générale, les jeunes immigrants sont moins susceptibles d'avoir de l'expérience professionnelle que les jeunes nés au Canada. Les jeunes qui sont de nouveaux immigrants sont moins susceptibles de participer au marché du travail que ceux nés au Canada et que les jeunes immigrants qui sont au pays depuis plus longtemps. Les perspectives d'emploi des immigrants qui étaient enfants au moment de l'arrivée au pays sont meilleures que celles des immigrants qui étaient adolescents ou jeunes adultes au moment de l'arrivée, particulièrement chez les femmes. Les jeunes immigrants membres de minorités visibles sont plus susceptibles d'être en chômage que ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. Ces constatations sont interprétées à la lumière des répercussions sur le plan des politiques concernant les stratégies d'emploi des jeunes.

Remerciements

Je tiens à remercier Louis Grignon, Samuel Laryea et deux examinateurs anonymes qui ont formulé des commentaires et des suggestions utiles. L'analyse, les points de vue et les opinions exposés dans le présent document sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position ou les politiques de Développement des ressources humaines Canada.

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Source de données et définitions.....	3
3. Contexte	5
4. Analyse et résultats	7
4.1 Les jeunes immigrants sont moins susceptibles d’avoir de l’expérience professionnelle.....	9
4.2 La durée de résidence et l’âge au moment de l’immigration important.....	9
4.3 Le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants membres de minorités visibles.....	12
5. Discussion et conclusion	17
Bibliographie	19

Liste des graphiques

Graphique 1	Pourcentage de jeunes qui n'ont jamais travaillé (1995).....	9
Graphique 2	Taux de participation selon l'année d'immigration (1995)	10
Graphique 3	Chômage selon le niveau de scolarité chez les jeunes de 15 à 29 ans (1995).....	12
Graphique 4	Chômage chez les jeunes de 20 à 29 ans avec études postsecondaires (1995).....	12

Liste des tableaux

Tableau 1	Description des variables	4
Tableau 2	Profils des jeunes de 25 à 29 ans nés au Canada et nés à l'étranger, 1995.....	8
Tableau 3	Participation à la population actives des jeunes immigrants et des jeunes nés au Canada selon le groupe d'âge et l'âge au moment de l'immigration, 1995	11
Tableau 4	Facteurs associés au chômage chez les jeunes de 15 à 29 ans, 1995.....	14
Tableau 5	Facteurs associés au chômage chez les jeunes immigrants de 15 à 29 ans, 1995	15

1. Introduction

Il est généralement difficile pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail de trouver un emploi et peut même être encore plus difficile pour les jeunes immigrants et ceux qui sont membres de minorités visibles. Il est reconnu que les jeunes qui sont autochtones, membres de minorités visibles, nouveaux immigrants, handicapés, sans abri ou membres de familles à faible revenu souvent se heurtent à de nombreux obstacles à l'intégration au marché du travail. Comparativement à l'ensemble des jeunes, ceux présentant l'une de ces caractéristiques risquent davantage, croit-on, d'être exclus de l'économie et de la société canadiennes. Le gouvernement fédéral, comme en atteste le discours du Trône, s'est engagé à collaborer avec ses partenaires pour faciliter aux jeunes la transition de l'école au travail (discours du Trône, 2001; 2002). Le gouvernement fédéral offre un certain nombre de programmes dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) visant à fournir aux jeunes l'accès aux possibilités d'emploi et à l'expérience de travail. Tel que précisé dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement fédéral entend tenir compte des nouveaux besoins des jeunes en matière d'emploi et aider ceux qui font face aux plus grandes difficultés en matière d'emploi.

Selon le Recensement de 1996, 14 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans sont nés à l'extérieur du Canada. La plupart d'entre eux sont membres de minorités visibles. Malgré la diversité sur les plans social et culturel des jeunes, en matière de participation au marché du travail des immigrants et des membres des minorités visibles, l'attention a tendance à se concentrer sur les adultes. Ce n'est que dernièrement que l'on consacre plus d'attention aux jeunes arrivants et membres de minorités visibles.

L'objectif de la présente étude est de présenter un profil des résultats sur le marché du travail des jeunes immigrants et membres de minorités visibles. Plus particulièrement, nous comparons les résultats sur le marché du travail des jeunes immigrants et de ceux nés au Canada ainsi que des jeunes qui sont membres de minorités visibles et de ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. L'étude porte sur deux grandes questions. Premièrement, dans quelle mesure les jeunes immigrants participent-ils au marché du travail? Deuxièmement, pour ceux qui font partie de la population active, la probabilité d'être en chômage est-elle plus élevée chez les jeunes membres de minorités visibles que chez les autres?

2. Source de données et définitions

La présente étude est fondée sur le Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 1996 qui représente 2,8 % de l'ensemble de la population. Elle porte essentiellement sur les jeunes de 15 à 29 ans, la tranche d'âge définie par la Stratégie emploi jeunesse. Nous commençons par une analyse descriptive des jeunes au regard des indicateurs communs des résultats sur le marché du travail, c.-à-d. le taux de participation, le taux d'emploi et le chômage. « Taux de participation » s'entend du rapport entre les personnes qui sont actives sur le marché du travail, c.-à-d. employées ou à la recherche active d'un emploi, et l'ensemble de la population. « Taux d'emploi » s'entend de la proportion des personnes employées dans l'ensemble de la population. « Taux de chômage » s'entend de la proportion des personnes actives sur le marché du travail qui sont à la recherche active d'un emploi. Nous faisons des comparaisons selon le statut d'immigrant et le statut de membre d'une minorité visible. Nous examinons ensuite la situation de ceux qui font partie de la population active. Les analyses descriptives sont suivies d'analyses à plusieurs variables effectuées pour déterminer les effets du statut d'immigrant et du statut de membre de minorité visible sur le chômage tout en tenant compte des effets d'autres facteurs sociodémographiques. Le but est d'examiner les facteurs qui ont pour effet de promouvoir ou d'entraver l'accès au marché du travail des jeunes immigrants et membres de minorités visibles par rapport aux autres jeunes.

« Jeunes immigrants » s'entend des jeunes nés à l'extérieur du Canada, quel que soit leur âge au moment de la migration. « Membres de minorités visibles » s'entend des personnes qui ne sont pas de race blanche ou de race caucasienne et ne sont pas des autochtones. Dans le Recensement de 1996, la variable est calculée à partir de l'origine ethnique autodéclarée (VISMINP). Le tableau 1 comprend la liste des variables utilisées aux fins des analyses.

Tableau 1
Description des variables

Variabes du Recensement	Définition	Description
IMMPOPP	Indicateur du statut d'immigrant	Selon qu'il s'agit ou non d'un immigrant reçu
YRIMMIGP	Année d'immigration	Année d'obtention du statut d'immigrant reçu
IMMIAGEP	Âge au moment de l'immigration	Calculé à partir de l'année de naissance et de l'année de migration
VISMINP	Indicateur de minorité visible	Obtenu à partir de l'origine ethnique autodéclarée
AGEP	Âge	Groupes des 15 à 19 ans, 20 à 24 ans, 25 à 29 ans
SEXP	Homme/femme	Sexe du répondant
OLNP	Connaissance des langues officielles	S'entend de la capacité de mener une conversation en anglais ou en français, en anglais et en français ou dans ni l'une ni l'autre langue officielle du Canada
HLOSP	Plus haut niveau de scolarité	Regroupé dans les catégories pas d'études secondaires, études secondaires, études collégiales et études universitaires
TOTSCHP	Nombre total d'années d'études	Nombre total d'années d'études aux niveaux élémentaire, secondaire et universitaire et à d'autres niveaux non universitaires
SCHATTP	Fréquentation scolaire	Fréquentation scolaire à temps plein ou à temps partiel durant les huit mois qui ont précédé le Recensement
LFACTP	Activité	Selon que la personne était employée, en chômage ou inactive durant la semaine qui a précédé le jour du Recensement
INCSTP	Revenu	Selon que le revenu total de la famille est inférieur ou supérieur au seuil de faible revenu

3. *Contexte*

Contrairement aux adultes, les jeunes en général immigrèrent involontairement par suite de décisions prises par leurs parents ou d'autres membres de la famille. Certains étaient enfants au moment de l'arrivée au pays et d'autres, adolescents ou jeunes adultes. La plupart des jeunes immigrants habitent dans les grands centres urbains, particulièrement Montréal, Toronto et Vancouver. Quelles que soient les raisons de la migration, les jeunes nouvellement arrivés au pays s'intègrent progressivement; ils doivent d'abord, entre autres, apprendre ou améliorer leur anglais ou leur français, s'adapter à une nouvelle école, trouver un emploi et établir de nouveaux contacts sociaux. De toutes ces étapes, trouver un emploi est certes celle qui est la plus difficile. De nombreux organismes au service des immigrants ont constaté qu'il existe un besoin croissant de mesures visant à régler les problèmes d'emploi des jeunes arrivants, car la plupart des jeunes n'ont ni le réseau social ni l'expérience au Canada pouvant les aider à trouver un emploi (Kunz et Hanvey, 2000). Certains organismes en Ontario, par exemple, ont cerné les obstacles à l'emploi comme l'un des principaux problèmes avec lesquels se trouvent aux prises les jeunes arrivants (Kilbride et coll., 2001). Malgré leur nombre croissant, les jeunes arrivants semblent être « dans les limbes » sur le plan de l'intégration, étant trop jeunes pour bénéficier des programmes pour adultes mais trop âgés pour bénéficier des programmes pour enfants (Anisef et Kilbride, 2000).

Le succès sur le marché du travail dépend dans une large mesure du niveau de scolarité, de l'expérience professionnelle et du réseau social de l'intéressé. Des études ont révélé que, si les jeunes immigrants ou membres de minorités visibles ont un niveau de scolarité supérieur à celui des autres jeunes, par contre ils ont moins d'expérience professionnelle. De façon générale, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les jeunes membres de minorités visibles que chez ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. Chez les adolescents, l'écart entre les immigrants et les non-immigrants demeure faible pour ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. Chez les adolescents membres de minorités visibles, toutefois, les non-immigrants affichent un taux légèrement plus élevé de fréquentation scolaire à temps plein (Kunz, Schetagne et Milan, 2001). Dans le groupe des 25 à 29 ans, le taux de fréquentation d'établissements postsecondaires est plus élevé chez les immigrants que chez les jeunes nés au Canada. Les immigrants membres d'une minorité raciale affichent un taux d'inscription dans les établissements d'enseignement postsecondaire légèrement plus élevé que leurs homologues qui ne font pas partie d'une minorité raciale (Anisef et coll., 1999).

Les jeunes immigrants étudiants sont moins susceptibles de combiner travail et études que les étudiants nés au Canada. Ce phénomène est évident particulièrement chez les jeunes qui sont au Canada depuis moins de 10 ans. Chez les étudiants à temps partiel ou à temps plein âgés de 15 à 19 ans et nés au Canada, environ un sur deux travaille comparativement à un sur quatre dans le cas des adolescents immigrants qui sont au Canada depuis moins de dix ans (Kunz et Hanvey, 2000). Selon une étude du Conseil canadien de développement social, deux fois plus d'adolescents immigrants que d'adolescents nés au Canada n'avaient pas d'expérience de travail (Kunz et Schellenberg, 1998).

La plus faible participation au marché du travail des jeunes immigrants est attribuable en partie à la proportion plus élevée de membres de minorités visibles dans ce groupe. Les taux de participation et d'emploi sont faibles, particulièrement chez les jeunes membres de minorités visibles. Par exemple, le taux d'emploi des diplômés du secondaire membres de minorités visibles est de 49,9 % comparativement à 61,9 % pour ceux qui ne sont pas membres d'une minorité visible (DRHC, 2000). Une étude sur les jeunes en Ontario a révélé que le taux de chômage des jeunes membres de minorités visibles est de 25 % comparativement à 18 % pour l'ensemble des jeunes (OAYEC, 2000). Des études menées récemment ont révélé une interaction entre le statut d'immigrant et le statut de membre de minorité visible chez les jeunes plus âgés. Chez les diplômés universitaires de 25 à 29 ans, Anisef et collaborateurs (1999) ont constaté que le taux de chômage est plus élevé chez les membres des minorités raciales (c.-à-d. ceux qui font partie d'une minorité visible). Dans la même étude, les auteurs ont également montré que les diplômés universitaires immigrants membres de minorités raciales dans un certain nombre de disciplines sont moins susceptibles d'obtenir un emploi de professionnel que les diplômés qui ne sont pas membres de minorités raciales¹.

¹ Dans l'étude, « minorités raciales » s'entend des minorités visibles.

4. *Analyse et résultats*

Le tableau 2 montre certaines des caractéristiques sociodémographiques des jeunes immigrants comparativement aux jeunes nés au Canada. On constate qu'il y a peu de différence dans la répartition des sexes entre les jeunes nés au Canada et ceux nés à l'étranger. En outre, il a été démontré que la relation entre le sexe et l'immigration et l'emploi demeure relativement faible chez les jeunes (Bauder, 2001). Selon Bauder (2001), le sexe a une incidence moins importante sur le plan de l'emploi chez les jeunes que chez les adultes.

Les jeunes immigrants, comparativement à ceux nés au Canada, ont tendance à être plus âgés et sont plus susceptibles d'être membres d'une minorité visible. Les jeunes nés à l'étranger sont plus susceptibles d'avoir fait des études postsecondaires que ceux nés au Canada. Par contre, les jeunes nés au Canada sont plus susceptibles d'avoir de l'expérience professionnelle. En 1995, près d'un jeune immigrant sur quatre n'avait jamais travaillé, comparativement à 15 % pour les jeunes nés au Canada. Par conséquent, 73 % des jeunes nés au Canada travaillaient à temps plein ou à temps partiel en 1995, comparativement à 61 % seulement des jeunes immigrants.

En outre, presque quatre jeunes immigrants sur dix étaient membres de familles à faible revenu, comparativement à deux sur dix dans le cas des jeunes nés au Canada. Chez les jeunes immigrants, un sur quatre était un jeune adulte au moment de l'arrivée au pays et un sur cinq avait moins de 5 ans au moment de l'immigration. Il est possible que bon nombre de ces jeunes soient membres de minorités visibles. Il faut prendre en considération la relation entre le statut d'immigrant et le statut de minorité visible. Selon Statistique Canada (2001), en 1995, 36 % de la population de membres des minorités visibles ont déclaré un revenu familial inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada.

La majorité des jeunes immigrants peuvent mener une conversation en anglais ou en français. Ils sont plus susceptibles, toutefois, de parler l'anglais que le français, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné que la plupart des immigrants viennent de pays où l'anglais est plus susceptible d'être leur langue seconde et que la majorité de ces personnes habitent dans des régions anglophones au Canada. Seulement 3 % des jeunes immigrants ne parlent ni l'une ni l'autre langue officielle. Ceci dit, il convient de noter que cette variable mesure la capacité autoévaluée d'une personne de mener une conversation dans l'une ou l'autre langue officielle ou dans les deux. Par conséquent, elle ne reflète pas la maîtrise de la langue par le répondant. En outre, une personne peut être capable de mener une conversation en anglais ou en français dans un contexte social mais avoir de la difficulté à communiquer efficacement dans l'une ou l'autre langue dans un contexte professionnel.

Tableau 2
Profils des jeunes de 25 à 29 ans nés au Canada et nés à l'étranger, 1995

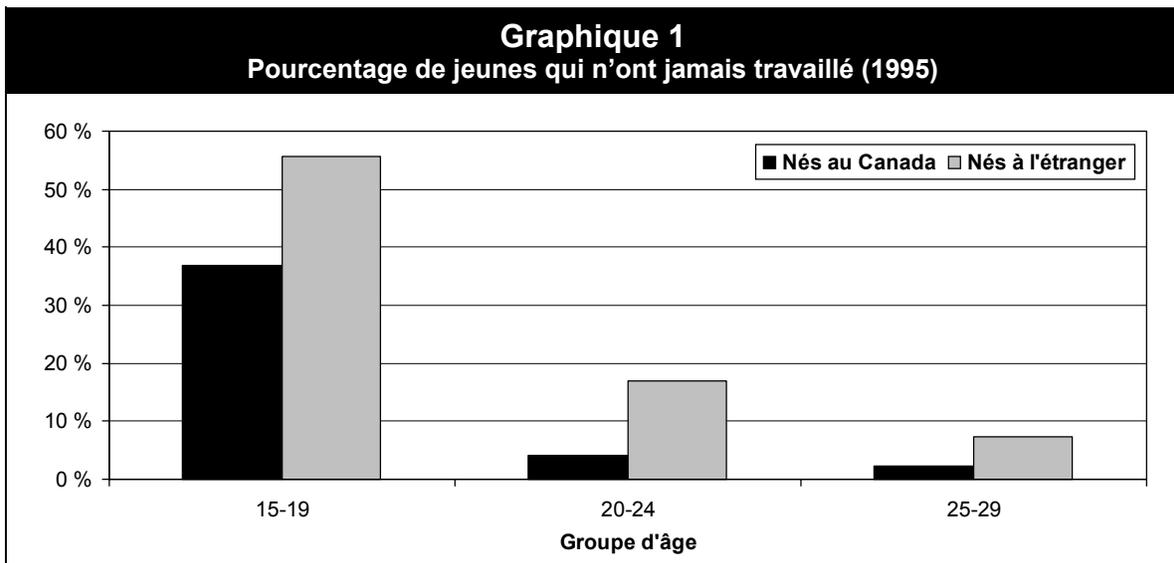
	Nés au Canada	Nés à l'étranger
Sexe		
Hommes	50 %	48 %
Âge		
15-19	35 %	25 %
20-24	32 %	31 %
25-29	33 %	43 %
Minorité visible	5 %	67 %
Niveau de scolarité		
Pas d'études secondaires	36 %	30 %
Études secondaires	15 %	15 %
Études collégiales	26 %	23 %
Études universitaires	23 %	32 %
jamais travaillé	15 %	23 %
travaillaient en 1995	73 %	61 %
en situation de faible revenu*	21 %	39 %
Âge au moment de l'immigration		
0 à 4 ans		18 %
5 à 12 ans		28 %
13 à 19 ans		29 %
20 ans ou plus		25 %
Connaissance des langues officielles		
Anglais	62 %	77 %
Français	13 %	4 %
Les deux	25 %	16 %
Ni l'une ni l'autre		3 %

*Ont déclaré un revenu familial inférieur au SFR

Source : Recensement de 1996, Fichier de microdonnées à grande diffusion (échantillon de 2,8 %).

4.1 Les jeunes immigrants sont moins susceptibles d'avoir de l'expérience professionnelle

Bien entendu, l'expérience professionnelle augmente avec l'âge. Ceci dit, la proportion de ceux qui n'ont jamais travaillé est beaucoup plus élevée chez les jeunes nés à l'étranger que chez ceux nés au Canada. Plus de la moitié des adolescents immigrants n'ont pas d'expérience professionnelle, comparativement à plus du tiers de ceux nés au Canada. Dans le groupe des 20 à 24 ans, la proportion de jeunes qui n'ont jamais travaillé est inférieure à 5 % chez les jeunes nés au Canada, mais elle est trois fois plus élevée, soit de 17 %, chez les jeunes nés à l'étranger. On observe une tendance similaire dans le groupe des 25 à 29 ans (graphique 1). Les jeunes immigrants connaissent peut-être moins bien le marché du travail au Canada et pourraient avoir plus de difficulté à trouver du travail. Dans le cas de certains, leur famille pourrait s'attendre à ce qu'ils mettent davantage l'accent sur les études afin d'améliorer leurs perspectives de carrière plus tard. Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que plus leur séjour se prolonge, plus les immigrants se conforment aux normes de la société d'accueil.

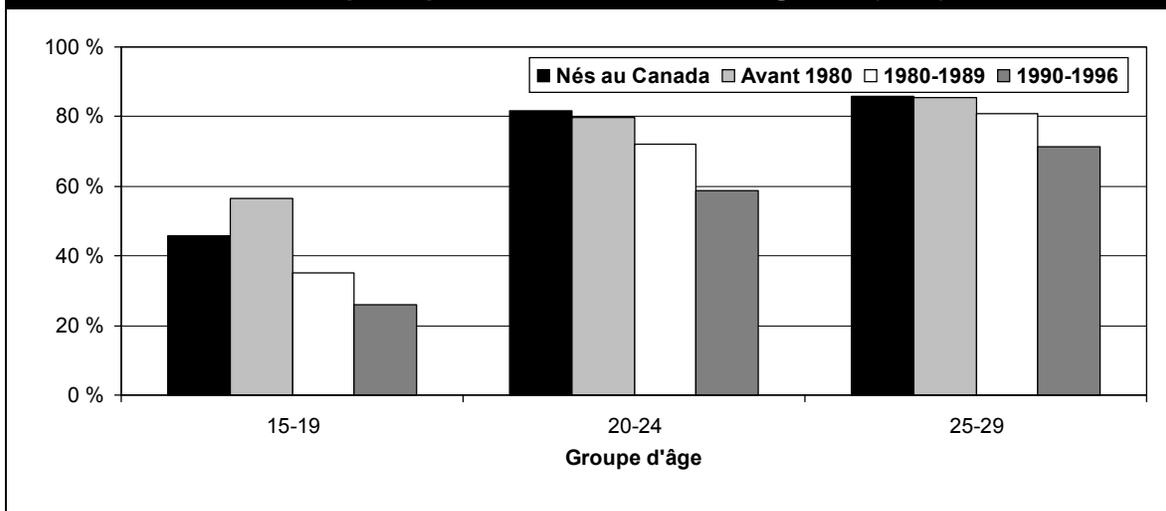


Source : Recensement de 1996, FMGD

4.2 La durée de résidence et l'âge au moment de l'immigration important

Les perspectives d'emploi sont liées positivement à la durée de résidence au Canada. Comme le montre le graphique 2, ceux qui sont au pays depuis moins de cinq ans affichent le taux de participation le plus faible. On observe ce phénomène plus particulièrement chez les adolescents immigrants, dont seul le quart participaient à la population active en 1995. Même s'ils étaient disponibles pour travailler, un sur quatre était en chômage.

Graphique 2
Taux de participation selon l'année d'immigration (1995)



Source : Recensement de 1996, FMGD

L'âge au moment de l'immigration importe également. Dans le cas des adultes, par exemple, ceux qui étaient enfants au moment de leur arrivée au pays gagnent plus que ceux qui étaient adolescents, lesquels à leur tour gagnaient davantage que ceux qui étaient dans la vingtaine (Schaafsma et Sweetman, 2001). Le tableau 3 montre que les jeunes qui avaient moins de cinq ans au moment de l'immigration sont les plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail et les moins susceptibles d'être en chômage. Les personnes qui étaient enfants au moment de leur arrivée au Canada devraient jouir d'un avantage par rapport à celles qui étaient jeunes adultes, puisqu'elles ont fait toutes leurs études au Canada et sont plus acculturées à la société d'accueil. Ces personnes connaissent donc mieux le marché du travail canadien. Elles parlent couramment au moins l'une des deux langues officielles et peuvent s'exprimer dans la langue utilisée sur le marché du travail. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces données ne permettent pas d'analyser les connaissances linguistiques requises sur le marché du travail. Pour cette raison, nous ne procédons dans le présent document à aucune autre analyse de la compétence linguistique. Néanmoins, si les données le permettent, d'autres études pourraient à l'avenir porter sur le rôle des compétences linguistiques requises sur le marché du travail.

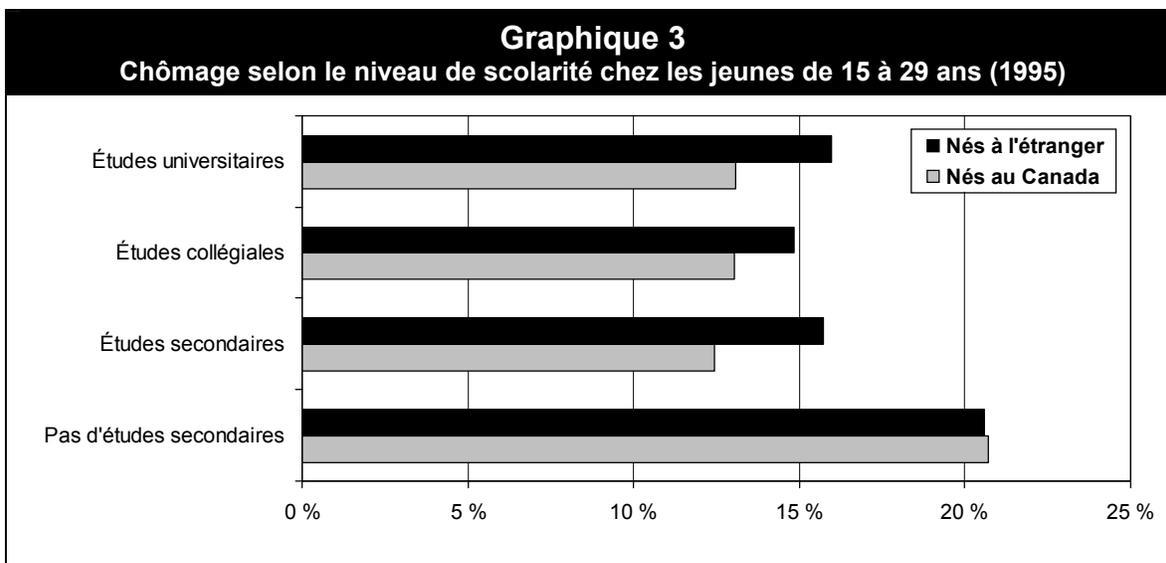
Tableau 3
Participation à la population actives des jeunes immigrants et des jeunes nés au Canada selon le groupe d'âge et l'âge au moment de l'immigration, 1995

	Nés au Canada	Nés à l'étranger : âge au moment de l'immigration				
		0-4	5-12	13-19	20-24	25-29
Taux de participation						
15-19	46 %	41 %	29 %	29 %		
20-24	82 %	79 %	74 %	62 %	61 %	
25-29	86 %	86 %	86 %	79 %	75 %	69 %
Taux d'emploi						
15-19	37 %	33 %	23 %	22 %	24 %	
20-24	68 %	66 %	61 %	49 %	48 %	55 %
25-29	77 %	78 %	78 %	68 %	62 %	56 %
Taux de chômage						
15-19	19 %	20 %	23 %	25 %		
20-24	17 %	17 %	18 %	20 %	21 %	
25-29	11 %	9 %	9 %	14 %	17 %	18 %

Source : Recensement de 1996, Fichier de microdonnées à grande diffusion (échantillon de 2,8 %)

Visiblement, les perspectives sur le marché du travail s'améliorent lorsque le niveau de scolarité est plus élevé (graphique 3). Le taux de chômage est plus faible chez les jeunes ayant un diplôme d'études secondaires et ceux ayant fait des études postsecondaires que chez ceux n'ayant pas d'études secondaires. Ceci dit, le taux de chômage est néanmoins plus élevé chez les jeunes nés à l'étranger. Sur le plan du chômage, l'écart entre les jeunes nés au Canada et ceux nés à l'étranger est plus évident dans le cas des jeunes ayant un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires que dans le cas de ceux n'ayant pas d'études secondaires.

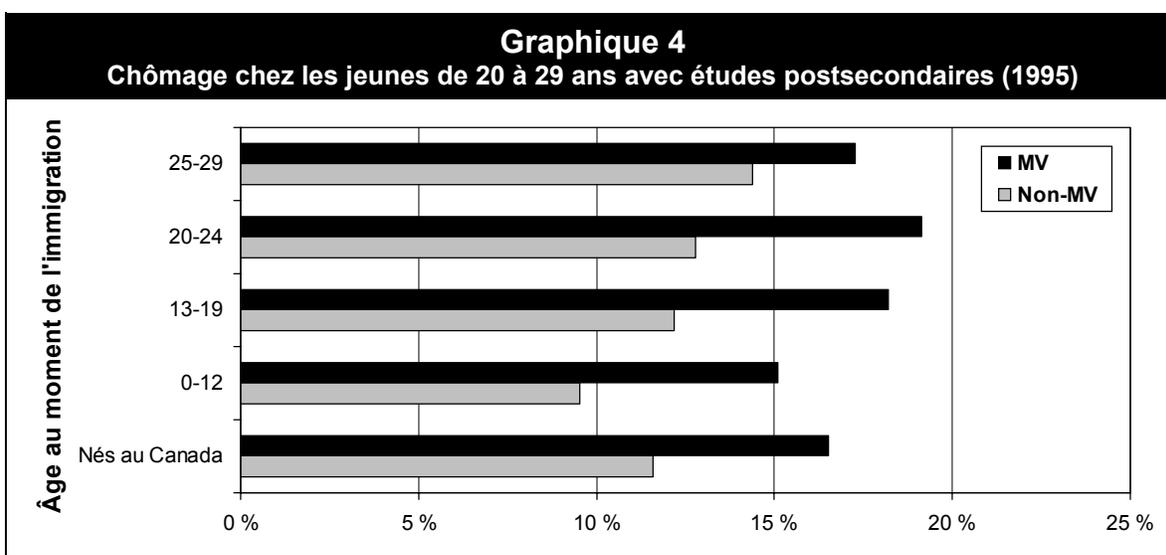
Comme le montre le tableau 3, le pays où le diplôme a été obtenu importe également. Le taux de chômage des immigrants de 25 à 29 ans qui avaient moins de 5 ans au moment de l'arrivée au pays est similaire à celui de leurs homologues nés au Canada. Par contre, ceux qui avaient 13 ans ou plus au moment de leur arrivée au Canada affichent un taux de chômage plus élevé que leurs homologues nés au Canada. Ceux qui étaient au milieu de la vingtaine au moment de leur arrivée au pays, par exemple, ont achevé leurs études avant d'immigrer. Par ailleurs, les employeurs canadiens pourraient être moins disposés à embaucher des immigrants formés à l'étranger parce qu'ils connaissent moins bien les titres de compétence et diplômes octroyés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. En outre, les jeunes qui étaient dans la vingtaine au moment de leur arrivée au pays pourraient moins bien connaître le marché du travail local que ceux qui ont été élevés au Canada.



Source : Recensement de 1996, FMGD

4.3 Le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants membres de minorités visibles

Comme le montre le tableau 2, les deux tiers des immigrants sont membres de minorités visibles, comparativement à 5 % des jeunes nés au Canada. Cette différence pourrait-elle expliquer en partie les résultats sur le marché du travail des jeunes immigrants et des jeunes nés au Canada? On peut, semble-t-il, répondre à cette question dans l'affirmative. Lorsqu'on tient compte des effets du niveau de scolarité et de l'âge, il est clair que les jeunes membres de minorités visibles ont moins de succès sur le marché du travail (graphique 4).



Source : Recensement de 1996, FMGD

Si le diplôme d'études postsecondaires accroît la probabilité de trouver un emploi, le statut de minorité visible semble avoir un effet négatif sur l'accès au marché du travail. Dans le cas des jeunes ayant un diplôme d'études postsecondaires, quel que soit le statut d'immigrant, le taux de chômage est plus élevé chez ceux qui sont membres de minorités visibles que chez ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. Même chez les jeunes qui ont un diplôme d'études postsecondaires, on constate un écart de 5 points de pourcentage entre les jeunes membres de minorités visibles et ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible, ce qui donne à penser que les attributs individuels jouent un rôle capital dans les résultats obtenus sur le marché du travail (Li, 2001).

Bon nombre des recherches sur la population adulte révèlent un déficit sur le plan des gains des immigrants membres de minorités visibles comparativement aux résidents nés au Canada et aux immigrants qui ne font pas partie d'une minorité visible (Li, 2001; Reitz, 2001). En outre, un certain nombre de facteurs qui souvent sont en interaction, tels que l'âge, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant et le revenu familial, influent sur les résultats obtenus sur le marché du travail. Pour déterminer l'effet du statut de minorité visible et du statut d'immigrant sur l'emploi, nous avons eu recours également à des techniques de régression logistique. Les analyses portent tout particulièrement sur les personnes qui font partie de la population active; celles qui ne sont pas capables de travailler sont donc exclues.

La régression logistique permet de déterminer la probabilité qu'une personne entre dans l'une de deux catégories. Cette probabilité est exprimée sous forme de rapport de cotes. La variable dépendante a été dichotomisée (0, 1). Nous avons effectué des analyses distinctes pour les hommes et les femmes. Quatre modèles sont ajustés aux données, deux pour l'ensemble de la population des jeunes et deux pour les immigrants. L'objet de cet exercice est d'examiner les facteurs associés à l'accès au marché du travail des jeunes immigrants et membres de minorités visibles. Nous n'examinerons donc pas ici les écarts entre les gains.

Chez les hommes, comme le montre la deuxième colonne au tableau 4, les jeunes membres de minorités visibles nés au Canada sont plus susceptibles de chercher du travail que les jeunes nés au Canada qui ne font pas partie d'une minorité visible. Les jeunes immigrants qui ne sont pas membres de minorités visibles semblent moins susceptibles d'être au chômage que leurs homologues nés au Canada. Pour les femmes, les résultats sont quelque peu différents. On ne constate aucun écart statistiquement significatif (niveau 0,05 ou au-dessous) chez les jeunes femmes nées au Canada mais les jeunes immigrantes membres de minorités visibles sont plus susceptibles que les autres de chercher du travail. Ces différences entre les hommes et les femmes méritent un examen plus poussé à l'avenir.

Même lorsqu'on tient compte d'autres facteurs sociaux et démographiques, chez les jeunes immigrants, le fait d'être membre d'une minorité visible accroît de plus de 20 % la probabilité d'être en chômage. L'âge au moment de l'immigration est un facteur significatif dans le cas des femmes mais non dans celui des hommes. Les femmes qui étaient adolescentes au moment de leur arrivée au pays sont plus susceptibles d'être en chômage que celles qui étaient enfants au moment de leur arrivée au pays.

Comme le montrent les tableaux 4 et 5, plusieurs autres facteurs augmentent la probabilité de chômage. Les étudiants à temps plein sont plus susceptibles de chercher du travail que ceux qui fréquentent l'école à temps partiel ou que les non-étudiants. Cela pourrait tenir à la période de référence utilisée aux fins du Recensement. « En chômage » s'entend des jeunes qui cherchaient du travail durant la semaine qui a précédé le Recensement. Comme le Recensement a lieu en mai, la plupart des étudiants à temps plein sont alors à la recherche d'un emploi d'été. Comme on devait s'y attendre, les jeunes plus âgés et ceux qui ont plus d'années d'études sont moins susceptibles d'être en chômage que ceux qui sont plus jeunes et qui ont moins d'années d'études. Les jeunes qui sont membres de familles à faible revenu semblent avoir plus de difficulté à trouver un emploi. Ils se heurtent peut-être à de plus grands obstacles à l'entrée sur le marché du travail.

Tableau 4
Facteurs associés au chômage chez les jeunes de 15 à 29 ans, 1995

	Hommes		Femmes	
	Rapport de cotes	O (E-T)	Rapport de cotes	O (E-T)
Statut d'immigrant				
Nés au Canada (Non MV)*				
Nés au Canada (MV)	1,4	0,32 (0,05)	1,1	0,06 (0,05) (NS)
Nés à l'étranger (Non MV)	0,74	-0,31 (0,05)	0,85	-0,16 (0,05)
Nés à l'étranger (MV)	1,0	0,03 (0,04) (NS)	1,3	0,29 (0,04)
Âge	0,98	-0,02 (0,004)	0,98	-0,01 (0,004)
Nombre total d'années d'études	0,86	-0,15 (0,001)	0,84	-0,17 (0,008)
Statut scolaire (1995)				
Ne fréquentaient pas l'école*	1,3	0,29 (0,02)	1,5	0,42 (0,02)
Fréquentaient l'école à temps plein	0,92	-0,08 (0,03)	0,81	-0,21 (0,03)
Fréquentaient l'école à temps partiel				
Revenu familial				
Au-dessus du SFR*				
Au-dessous du SFR	1,5	0,40 (0,01)	1,5	0,41 (0,01)
Taille de l'échantillon	55763		51850	
-2 Log du rapport de vraisemblance	45496,9		40116,3	
* = groupe de référence				
E-T : erreur-type				
NS : statistiquement non significatif au niveau <0,05.				
Tous les autres coefficients sont statistiquement significatifs au niveau <0,01.				

Tableau 5
Facteurs associés au chômage chez les jeunes immigrants de 15 à 29 ans, 1995

	Hommes		Femmes	
	Rapport de cotes	O (E-T)	Rapport de cotes	O (E-T)
Âge au moment de l'immigration				
0-4*				
5-12	0,89	-0,12 (0,07) (NS)	0,81	-0,2 (0,07)
13-19	0,87	-0,14 (0,07) (NS)	0,97	-0,03 (0,06) (NS)
20-24	1,0	0,01 (0,08) (NS)	1,3	0,27 (0,07)
25-29	1,1	0,14 (0,11) (NS)	1,3	0,27 (0,10)
Statut de minorité visible				
Oui	1,2	0,19 (0,04)	1,2	0,2 (0,04)
Non*				
Âge	0,95	-0,05 (0,01)	0,96	-0,04 (0,01)
Nombre total d'années d'études	0,98	-0,02 (0,02) (NS)	0,91	-0,10 (0,02)
Statut scolaire (1995)				
Ne fréquentaient pas l'école*				
Fréquentaient l'école à temps plein	1,6	0,46 (0,06)	1,4	0,35 (0,06)
Fréquentaient l'école à temps partiel	0,77	-0,26 (0,08)	0,77	-0,26 (0,07)
Revenu familial				
Au-dessus du SFR*				
Au-dessus du SFR*	1,5	0,41 (0,04)	1,5	0,41 (0,03)
Taille de l'échantillon	6757		6504	
-2 Log du rapport de vraisemblance	5277,4		5766,98	
*= groupe de référence				
E-T : erreur-type				
NS : statistiquement non significatif au niveau <0,05,				
Tous les autres coefficients sont statistiquement significatifs au niveau <0,01,				

5. *Discussion et conclusion*

Nos analyses montrent que les jeunes immigrants et membres de minorités visibles participent moins au marché du travail que les jeunes nés au Canada ou ceux qui ne font pas partie d'une minorité visible. Un nombre considérable de jeunes immigrants membres de minorités visibles n'ont jamais travaillé. Chez ceux qui sont actifs sur le marché du travail, toutefois, les jeunes immigrants membres de minorités visibles sont plus susceptibles d'être en chômage. Pour les femmes, les possibilités d'emploi sont généralement meilleures lorsque le niveau de scolarité est plus élevé, mais davantage dans le cas des jeunes femmes nées au Canada ou des immigrantes qui étaient enfants au moment de l'arrivée au Canada que de celles qui étaient jeunes adultes au moment de la migration.

Les constatations de la présente étude laissent supposer que les jeunes immigrants, particulièrement ceux qui sont membres de minorités visibles, se heurtent à de nombreux obstacles à l'emploi. Pour régler efficacement les problèmes sur le marché du travail avec lesquels ces jeunes se trouvent aux prises, il faut d'abord cerner ces obstacles. Visiblement, le manque d'expérience au Canada et la faible connaissance de la culture professionnelle au Canada peut nuire aux jeunes immigrants dans leur recherche d'un emploi. La compétence linguistique pourrait aussi être un facteur. Les jeunes immigrants qui sont arrivés au pays vers la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine, plus particulièrement, pourraient ne pas avoir les compétences linguistiques appropriées au milieu de travail. La relation entre les compétences en littératie sur le marché du travail et les résultats sur le plan de l'emploi chez les jeunes devront faire l'objet d'autres études.

Il convient d'examiner les attributs individuels comme la langue et la connaissance du marché du travail dans un contexte social et économique plus vaste. Les immigrants qui sont arrivés au pays en période de récession ont sûrement plus de difficulté à trouver un emploi que ceux qui sont arrivés durant une période de reprise. Le « double effet négatif » du fait d'être étranger et visible peut être fonction de la mesure dans laquelle les employeurs acceptent les minorités visibles et les immigrants. Les résultats des groupes de discussion ont révélé que, sur le plan de l'emploi, les jeunes nouveaux immigrants et réfugiés qui sont membres de minorités visibles ont souvent l'impression qu'ils sont pénalisés par leur accent, leur pays d'origine et, dans certains cas, leurs croyances religieuses (Kunz et Hanvey, 2000; Shield et Rahi, 2002). Cependant, il n'existe pas d'études quantitatives portant sur le lien entre les pratiques des employeurs et l'accès au marché du travail des jeunes et des adultes.

Les recherches sur l'emploi chez les jeunes immigrants devraient porter non seulement sur l'accès aux emplois mais sur la qualité de ces derniers. Se trouver un emploi valorisant menant ultérieurement à une carrière est plus important pour le bien-être économique de l'intéressé que le simple fait de trouver un emploi. Il convient également d'examiner le rôle des conseillers professionnels et des bureaux de placement. Outre le Recensement, d'autres sources de données comme l'Enquête sur les jeunes en transition permettent une analyse plus poussée des facteurs qui facilitent ou entravent l'intégration des jeunes immigrants au marché du travail.

La situation du marché du travail varie habituellement d'une collectivité à l'autre et d'une région à l'autre. Les immigrants dans les grands centres urbains peuvent avoir de meilleures possibilités d'emploi et bénéficier d'un meilleur soutien que ceux qui habitent dans des collectivités de taille petite ou moyenne. Il convient d'examiner les résultats des jeunes en matière d'emploi en utilisant l'ensemble des données du Recensement qui permettent de faire des comparaisons à des niveaux géographiques plus détaillés.

On peut tirer des constatations de la présente étude plusieurs conclusions pour les politiques et les programmes visant les jeunes arrivants et membres de minorités visibles. En premier lieu, les programmes devraient viser les jeunes arrivants qui sont des adolescents ou de jeunes adultes. Comparativement aux jeunes nés au Canada ou à ceux qui sont au pays depuis leur enfance, les jeunes arrivants sont plus susceptibles d'avoir besoin de programmes gouvernementaux lorsqu'ils cherchent un emploi. Un niveau de scolarité plus élevé souvent améliore les perspectives d'emploi beaucoup moins dans le cas des personnes qui n'ont pas fait leurs études au Canada que dans le cas de leurs homologues qui ont fait leurs études au Canada. L'expérience professionnelle au Canada est essentielle à l'amélioration des perspectives d'emploi de ces personnes. La plupart des jeunes arrivants, toutefois, n'ont pas un réseau social qui les aide à acquérir une expérience professionnelle ou à trouver un emploi. En outre, même si la majorité des jeunes arrivants et membres de minorités visibles sont capables de mener une conversation en anglais ou en français, leur connaissance de l'une ou l'autre langue officielle n'est peut-être pas suffisante aux fins d'une entrevue d'emploi officielle ou officieuse.

En deuxième lieu, les politiques en matière d'emploi des jeunes devraient tenir compte de l'interaction entre le statut d'immigrant et le statut de minorité visible. Un nombre considérable d'immigrants sont membres de minorités visibles. Les résultats de la présente étude laissent supposer qu'il est plus difficile pour les jeunes immigrants qui font partie d'une minorité visible de trouver un emploi. Les jeunes arrivants membres de minorités visibles sont susceptibles de se heurter à de nombreux obstacles sur le marché du travail. Il pourrait être difficile toutefois de cerner ces obstacles en raison de l'absence de données. Par exemple, il n'est pas clair à savoir si les ressources affectées actuellement à l'emploi des jeunes correspondent aux besoins des jeunes immigrants ou membres de minorités visibles. En outre, on s'est peu penché sur les mesures efficaces d'aide à l'emploi prises à l'intention de ces jeunes.

En troisième lieu, les perspectives d'emploi des jeunes sont liées au bien-être économique de leurs familles. Comparativement aux jeunes nés au Canada, les jeunes immigrants sont plus susceptibles d'être membres de familles à faible revenu. De nombreux jeunes immigrants sont très conscients que leurs parents ont de la difficulté à joindre les deux bouts ou à trouver des emplois qui correspondent à leurs qualifications (Kunz et Hanvey, 2000). Par conséquent, les jeunes membres de ces familles peuvent avoir moins de contacts et de ressources pouvant les aider à trouver un emploi.

En conclusion, l'accès au marché du travail des jeunes immigrants et membres de minorités visibles est une question complexe qui mérite d'être approfondie. Les ressources actuelles visant à faciliter l'entrée sur le marché du travail et la participation effective au marché du travail de ces jeunes sont insuffisantes. La présente étude souligne le besoin de cerner les obstacles à la participation au marché du travail des immigrants et plus particulièrement des jeunes membres de minorités visibles.

Bibliographie

ANISEF, Paul, Robert SWEET, Carl JAMES, Zeng LIN (1999). « Higher Education, Racial Minorities, Immigrants and Labour Market Outcomes in Canada », International Symposium on « Non-Traditional » Students, Université de la Colombie-Britannique, 16 et 17 août 1999.

BAUDER, Harald. « Employment, Ethnicity and Metropolitan Context: the Case of Young Canadian Immigrants », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 2, n° 3, (2001), p. 315-341.

DISCOURS DU TRÔNE. *Discours du Trône ouvrant la 37^e législature du Canada*, 2001.

DISCOURS DU TRÔNE. *Le Canada que l'on veut*, Bureau du Conseil privé, Gouvernement du Canada.

DRHC. *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail : Deuxième rapport annuel au Forum des ministres du marché du travail*, Hull, Développement des ressources humaines Canada, 2000.

KILBRIDE, Kenise Murphy, P. ANISEF, E. BAICHMAN-ANISEF, R. KHATTAR. *Entre deux mondes : Expériences et préoccupations des jeunes immigrants en Ontario*, Toronto, Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en intégration, 2001.

KILBRIDE, Kenise Murphy et P. ANISEF. « To Build on Hope: Overcoming the Challenges Facing Newcomer Youth at Risk in Ontario », Toronto, Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration, 2001.

KUNZ, Jean L. et G. SCHELLENBERG. *Les adolescents dans la main-d'œuvre au Canada*, Conseil canadien de développement social, 1998.

KUNZ, Jean L. et L. HANVEY. *Les jeunes immigrants au Canada*, Conseil canadien de développement social, 2000.

KUNZ, Jean L., Sylvain SCHETAGNE, Anne MILAN. *Inégalité d'accès : Profil des différences entre les groupes ethnoculturels et canadiens dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du revenu*, Toronto, Fondation canadienne des relations raciales, 2001.

LI, Peter S. « The Market Worth of Immigrant Educational Credentials », *Analyse de politique*, vol. 27, n° 1, (2001), pp. 23-38.

OAYEC. *Window on Youth Employment*, Ontario Association of Youth Employment Centres, 2000.

REITZ, Jeffrey G. « Utilisation des compétences des immigrants sur le marché du travail au Canada : Répercussions sur la recherche et sur le capital humain », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 2, n° 3, (2001), p. 347-378.

SCHAAFSMA, J. et A. SWEETMAN. *Immigrant Earnings: Age at Immigration Matters*, document de travail n° 20, School of Policy Studies, Kingston: Université Queen's.

SHIELDS, John et Khan RAHI. « Immigrant and Refugee Youth Unemployment: A Qualitative Exploration of Labour Market Exclusion, A Thematic Survey of Focus Group Responses », 2002.

